



# MINI BOUCLES 26

DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS 2026 - 14H30



## RÈGLEMENT

### LIEU

La course se déroulera le dimanche 1er mars 2026 sur la ligne de départ/arrivée du parcours cycliste de la Faun Drôme Classic à 14h30, Boulevard de la Puya à Etoile sur Rhône. (voir plan ci-contre)

### DÉROULEMENT

Ce challenge est proposé aux enfants à partir de 3 ans.

2 catégories de véhicules sont autorisées : Draisiniennes et vélos avec stabilisateurs. Une course sera proposée pour tous les enfants. Les départs se feront à partir de 14h30, en plusieurs vagues en fonction du nombre d'inscrits, des âges et des catégories de véhicules. L'horaire est indépendant de la volonté de l'organisateur, il doit s'adapter au départ de la course internationale.

### INSCRIPTIONS

La participation à cet événement est gratuite.

L'inscription se fera à proximité de la ligne de départ de la course cycliste. Un emplacement sera mis en place pour gérer les inscriptions. Elles seront possibles entre 14h et 14h30, le jour de la course.

### LE PARCOURS

Les enfants devront se présenter à l'inscription et seront amenés sur la ligne du départ officiel de la course.

Le départ aura lieu sur la ligne de départ/arrivée de la course adultes à contresens de celle-ci.

Le parcours est entièrement fermé par des barrières et coupé à la circulation. Il fait environ 400 m. Des plots seront positionnés au milieu de la voie pour matérialiser le sens de circulation.

### ENCADREMENT

L'épreuve se déroule dans un rayon réduit mais l'organisateur s'engage à mettre en place un encadrement par des adultes pour gérer les enfants à partir du moment où ils rentreront sur le parcours.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents en dehors de ce moment.

Les parents pourront suivre leurs enfants à partir du cheminement piéton qui longe le parcours.

En cas de chute, les organisateurs interviendront dans un premier temps, puis feront éventuellement appel aux parents qui pourront intervenir et récupérer leur champion si besoin, tout en respectant les autres participants.

## MATÉRIEL

Chaque enfant viendra avec son propre matériel, en bon état. Les vélos devront notamment être équipés de freins en bon état de marche.

La participation aux Mini-boucles requiert les protections suivantes :

- Casque avec jugulaire attachée obligatoire
- Bras et jambes obligatoirement couverts (short interdits)
- Gants facultatifs (mais fortement conseillés).

**TOUT ENFANT NE PORTANT PAS L'INTEGRALITE DES PROTECTIONS OBLIGATOIRES LISTÉES CI-DESSUS NE POURRA PAS PARTICIPER À L'ÉVÈNEMENT.**

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer aux « mini-boucles 26 », il faut accepter les conditions suivantes :

- Avoir l'accord des représentants légaux (matérialisé par la signature à l'inscription)
- Accepter et respecter le présent règlement (matérialisé par la signature à l'inscription)

Le participant et ses représentants légaux s'engagent à dégager de toutes responsabilités les organisateurs pour les accidents pouvant survenir aux participants, officiels ou tiers avant, pendant et après l'épreuve.

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile. Il se réserve le droit de trancher tous litiges dans le sens du règlement.

## CLASSEMENT

Il n'y aura aucun classement pour ce challenge ; tous les participants recevront une récompense.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Équipement : l'organisateur s'engage à faire contrôler le bon port de chaque protection.

## DROITS D'IMAGE

Toute personne inscrivant son/ses enfants au Challenge « Mini-boucles », accorde automatiquement à l'organisateur le droit de réaliser et d'utiliser des photos et vidéos de l'enfant à des fins journalistiques ou promotionnelles.

## ANNULATION

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler cette course en raison des conditions météorologiques du jour J.

Organisé dans le cadre des

